

**SCI MICHEL THOMAS  
67 BD EXELMANS  
75016 PARIS**

Cabinet GERLOGE  
mail : f.aubry@gerloge.fr  
cc : gilles.beguin@gerloge.fr

Sérignan, le 12 novembre 2015

Monsieur,

Lors de ma visite le 09/11/2015 des locaux du 220 bd de la Villette, j'ai rencontré à ma demande M. GABARD, directeur du site qui a accepté de me recevoir.

Après échange sur les dossiers en-cours à savoir :

- remplacement des pierres en façade quai de livraison
- remplacement vitrine angle bd de la Villette
- graffiti en façade

il s'avère que notre locataire considère, non sans raison, que les dégradations dues aux fuites des écoulements des eaux usées impactent négativement l'usage des locaux.

Je m'étonne de n'avoir eu aucun retour de votre part.

Vous voudrez bien intervenir auprès des autres propriétaires pour faire procéder régulièrement à un nettoyage de ces canalisations. La fréquence actuelle des fuites tout emplacement confondu, à savoir chaque trimestre, n'est pas tolérable.

La gestion de ces dégradations est prioritaire. Il conviendrait de n'adresser à La Plateforme des courriers LRAR uniquement pour des motifs dont un suivi régulier n'aurait pas permis une évolution favorable; un appel téléphonique pour minimiser la portée de ces envois LRAR ne peut permettre de relativiser l'importance du courrier.

Je souhaite pouvoir échanger sur le suivi des locaux lors d'une réunion le 25/11/2015 en présence de M.BEGUIN à votre convenance heure et lieu. Lors de cette réunion nous pourrions finaliser le choix du matériau de remplacement en accord avec M.GABARD.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

  
Thibault THOMAS

*correspondance à adresser : Monsieur Thibault THOMAS*

*9 impasse les Hauts de Sérignan - 34410 SERIGNAN*

*Société Civile au capital de 7.622,45 €*

*RCS Paris D 378 798 995 00031 - APE 702C*